

Refonte de la Réglementation pétrolière

Élaboration d'un nouveau code des Hydrocarbures



Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué (d) a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier.



Certains membres du gouvernement étaient présents à cette journée des activités sur la refonte du Code des hydrocarbures.

AEE
Libreville/Gabon

SOUS l'impulsion du président de la République, Ali Bongo Ondimba, le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures organise, du 26 au 28 mars, à l'hôtel Boulevard des Acaé, la révision de son Code des hydrocarbures. Un atelier

ouvert par le ministre du Pétrole, Pascal Houangni Ambouroué, qui intervient au moment où la crise frappe l'ensemble des pays producteurs de pétrole. L'objectif majeur de ce séminaire, qui a vu la participation de plusieurs acteurs évoluant dans le secteur pétrolier, vise à jeter les bases d'un cadre des affaires plus attractif, adapté au contexte international actuel, tout en sécurisant

les investissements dans le secteur. Ledit cadre devra épouser la conjoncture actuelle du secteur qui, du reste, n'est pas statique mais dynamique et en perpétuelle évolution. « Le président de la République, en priorisant notre événement de ce jour, souhaite arrimer le Gabon aux meilleures pratiques internationales en termes de réglementation pétrolière. Un nouveau code s'impose désormais à nous, compte tenu de la conjoncture économique défavorable dans l'industrie pétrolière », a indiqué le ministre Pascal Houangni Ambouroué. En effet, le Code des hydrocarbures actuel, jugé trop rigide, par les professionnels du secteur a mis l'accent sur l'optimisation des recettes pétrolières, plutôt que sur l'attractivité des dispositions fiscales qui permettrait à terme de

consolider de façon durable les recettes pétrolières. « Il était donc nécessaire d'élaborer une réflexion sur l'industrialisation et la monétisation de la filière gaz comme atout supplémentaire de notre diversification économique. Dans cette perspective, notre législation se doit désormais de tenir compte du gaz naturel comme ressource naturelle, à part entière, au même titre que le pétrole. A ce

titre, il faut mettre l'accent sur les incitations fiscales permettant la compression du gaz et limiter au strict minimum le brûlage à la torchère, ce d'autant plus que le Gabon, sous l'impulsion du chef de l'État, se positionne en leader régional en matière de développement durable», a souligné le ministre Houangni Ambouroué.

Développement des TIC/4e réunion du Conseil africain des régulateurs

Libreville accueille l'événement



En 2017, le président de l'Arcep, Lin Mombo, a été porté à la tête du Conseil africain des régulateurs.

MSM
Libreville/Gabon

LIBREVILLE va abriter, les 28 et 29 mars 2018, à l'hôtel Nomad, la 4e réunion du Conseil africain des régulateurs (Car). Placé sous le haut patronage du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, et organisé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), conjointement avec l'Alliance Smart Africa, ce cadre d'échanges privilégié réunira plusieurs participants venant de plus de quatorze (14) pays membres engagés dans le renforcement de la coopération africaine pour

la Révolution numérique. L'Alliance Smart Africa, qui encadre les travaux du Car et dont le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba est l'un des membres fondateurs, est une coalition qui regroupe les États africains qui partagent la même vision d'un marché numérique unique en Afrique. Pour rappel, le Conseil africain des régulateurs (Car) a été créé à Kigali au Rwanda, le 9 mai 2017, en marge du sommet Transform Africa. Le président de l'Arcep du Gabon, Lin Mombo, a été porté à la tête de ce nouveau conseil. Ce nouvel organe continental indépendant, à vocation consultative, regroupe l'ensemble des régulateurs des pays membres de l'Alliance Smart Africa et vise à met-

tre en place un environnement technologique et un cadre juridique africain adapté aux besoins et aux réalités contextuelles pour stimuler la révolution technologique sur le continent. Cette grande rencontre permettra ainsi au Conseil africain des régulateurs de poursuivre l'exploration des voies et moyens tech-

niques, juridiques et économiques pour faire progresser les projets communs d'envergure à l'échelle continentale, tels que la mise en œuvre du réseau africain unique, la création d'un centre de compensation (Clearing house) à l'échelle africaine, l'harmonisation des cadres réglementaires relatifs aux

politiques de télécommunication, la généralisation des études, notamment sur les services de contournement, OTT (Over the top) et d'autres thématiques diverses et variées liées aux communications électroniques. Après les deux premières réunions organisées en mai et septembre 2017 à Kigali au Rwanda et une troi-

sième en décembre 2017 à Conakry en Guinée, le Gabon a donc l'honneur d'abriter la quatrième rencontre de ce conseil. En définitive, cet organe constitue une plate-forme indispensable aux régulateurs africains pour porter la voix du continent dans le concert des nations.



Sobraga | Les Brasseries du Gabon

* Tarifs homologués